

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris

Compte-rendu de la Réunion tenue le samedi 19 avril 2008 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} de Crozes, Demsar, Desmangeot, Huignard, Julie, Lescaroux, Simon, Védrine,
MM. Adjet, Huwaert.

Étaient excusés :

MM. Chomette, Desjeux, Duval, Mésognon,

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

par Laure de La Chapelle

- A la suite de l'article du New York Times paru le 21 juin 1896 révélant la vente d'un cœur d'enfant présenté dans une urne et titré « cœur de Louis XVII, duc de Normandie », Mme de La Chapelle a trouvé dans le répertoire de catalogues de ventes LUGT (vol.3 1891-1900) à la BCMN (Bibliothèque des Musées Nationaux. Cour Carrée du Louvre) une vente à Drouot du Prince Giuseppe Caracciolo di Torella, le 12 juin 1896, qui pourrait être un prête-nom des princes détenteurs des Cœurs (Don Carlos et son beau-frère Robert de Parme). Naturellement, le catalogue est « introuvable », fait rarissime dans ce répertoire, mais habituel lorsqu'il s'agit de documents qui pourraient concerner Louis XVII !
- Vous trouverez sur le site www.memorialdefrance.org des documents autographes fort intéressants, bien présentés et bien traduits, concernant l'offre du cœur de Gabriel Pelletan à don Carlos (via Maurice Pascal et Urbain de Maillé) Les attestations médicales ont déjà été publiées par le Cercle. (renseignement aimablement fourni par Édouard Desjeux, d'après un article de la *Gazette Royale*)
- **L'inscription au Cercle de M. Darcour, n'étant pas valable, a été annulée. M. Darcour ne fait donc pas partie du Cercle, qui décline toute responsabilité tant en ce qui le concerne qu'en d'éventuels contacts qu'il pourrait avoir avec ses adhérents.**

Présentation des documents autographes :

Lettres du docteur Martellière à Edouard Dumont

Lettres de Paul Cottin à Edouard Dumont

Lettre du comte de Maillé

Lettres de Georges Collas, secrétaire du comte de Maillé

Copie de l'attestation du docteur Chevassus

Copie de l'attestation du docteur Martellière

Copie de l'attestation du docteur Sireley

Lettre autographe de Don Carlos

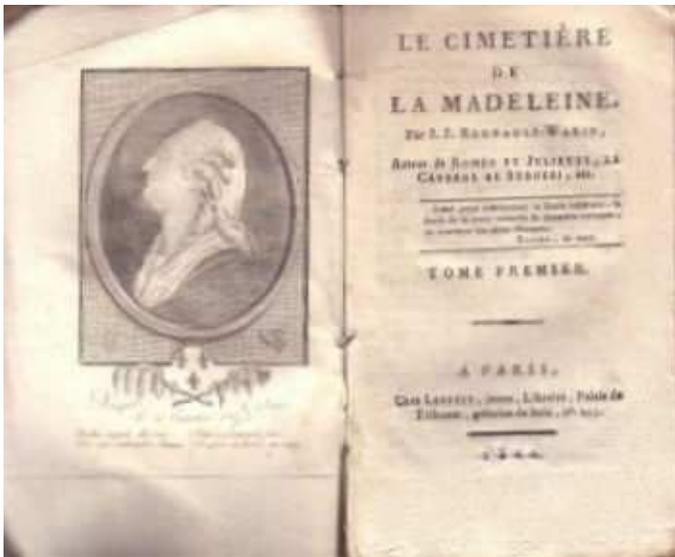
Lettres de Maurice Pascal à Edouard Dumont

2. CHEVAL DE CARTON OU CHEVAL DE TROIE ?

par Laure de La Chapelle

C'est en 1800 que nous trouvons la première mention du fameux cheval dont le corps creux aurait hébergé un substitué destiné à remplacer Louis XVII dans la Tour du Temple. Regnault Warin fut en effet le premier à publier cette trouvaille dans son roman « *Le Cimetièrre de la Madeleine* » et la plupart des faux dauphins - dont Mathurin Bruneau - lui emboîtèrent le pas, enchantés de cette idée digne de la guerre de Troie.

Mais il ne faut pas oublier que Regnault Warin, loin de tirer entièrement de son imagination les péripéties de son roman, avait fait œuvre de journaliste : nous savons qu'il avait interrogé le docteur Pelletan, qu'il s'était rendu au



..., elle vit un jour, dans l'après-midi, elle ne sait à quelle époque de l'année 1794, une voiture s'arrêter à la porte du Temple ; quatre hommes en descendirent et détachèrent de dessus la voiture un grand cheval de carton, ayant bien **quatre pieds et demi** de long. Ils l'entrèrent dans le Temple et bientôt après l'en ressortirent, le rattachèrent de nouveau sur la voiture et s'en allèrent au grand galop du côté du boulevard. Que des personnes employées au Temple dirent à l'un de ces quatre hommes : « Tu remportes donc ton cheval de carton ? » et qu'il répondit : « Hé, il fait des cris de Merlusine ; ça lui fait peur ; il faut bien que je le remporte ! » (Suvigny. op.cit.p.22 pièce 5).

Sans doute les affirmations de Regnault Warin et les observations furtives des habitants du quartier du Temple n'auraient-elles eu qu'une médiocre influence sur le gouvernement de la Restauration, si, en 1817, ne s'était présenté un témoin autrement important, auteur d'une affirmation qui sema la panique dans l'administration et remonta jusqu'au ministre Decazes. Plusieurs historiens consacrent un chapitre spécial à ce témoin. Un ancien officier nommé Jean André Voisin ; nous choisirons de citer le texte de Mme Marina Grey (base d'une thèse d'évasion décrite par M. André Hus, membre du Cercle). Il s'agit de la déclaration officielle de Voisin, passée à Beauvais devant Borel de Favencourt, conseiller de préfecture, le 17 novembre 1817 :

« Moi, Jean André Voisin, né à Paris le 7 juin 1765, ancien officier de service de France, certifiée qu'en 1793, faisant partie de la Garde Nationale, division de l'Unité, que me trouvant de garde au Temple **dans le courant d'avril 1793**, [ce membre de phrase est supprimé dans le texte de Mme Grey] étant de faction depuis 2 heures jusqu'à 4 heures de l'après-midi, à la porte de la chambre où était renfermé le Dauphin, sous la surveillance de Simon, concierge, et de Coulombeau, officier municipal, qui était de garde ce jour-là, je déclare devant Dieu et devant les hommes que sur les 2h. 1/2 de l'après-midi, j'ai vu entrer un petit cheval de bois ou de carton couvert d'une housse dont je ne me souviens pas la couleur, mais qui était à bord d'or et de suite l'on referma la porte, ... que la curiosité me porta à regarder par le trou de la serrure. Je vis sortir de ce cheval un jeune enfant que Coulombeau aida à sortir ... et le conduisit avec le cheval dans une autre chambre sur le côté, et le trou de la serrure ne m'offrit plus rien à voir. Environ une heure après, le cheval sortit de la chambre, couvert de sa housse, reconduit par Coulombeau, je m'écriai :

« Ce cheval a bien de la vertu, car il vient d'accoucher d'un petit garçon

...

- Taisez-vous, me dit Coulombeau, malheureux, où avez-vous vu cela ? Gardez-vous bien de tenir un pareil langage, vous vous feriez fusiller ... Taisez-vous, ou vous êtes perdu. ».

Je vis que mon plus court était de garder le silence.

La fin de la déclaration de Voisin est omise par Marina Grey. La voici :

« Coulombeau, après plusieurs questions, me recommanda de ne jamais révéler ce que je disais avoir vu, m'engageant à aller le voir chez lui à la descente de ma garde, qu'il descendait la sienne aussi ; je ne manquai pas d'aller le trouver ; il me promit une place d'officier dans un des bataillons qu'on allait former pour l'expédition de la Vendée. En effet, il me fit nommer le **16 mai 1793** quartier-maître du bataillon de l'Unité 5° de Paris sous la condition que je ne parlerais jamais de ce que j'avais vu ».

Il est temps de vérifier les dires de Voisin, étant donné l'importance de sa déposition. Coulombeau, officier municipal ? Pas exactement, il était secrétaire-greffier de la Commune, donc déjà un personnage revêtu d'une certaine autorité. Quant à Simon, Voisin le qualifie de « concierge » ; à l'époque, ce terme désignait un véritable directeur de prison. D'ailleurs, le savetier s'était installé au rez-de-chaussée de la Tour en 1792 avec Toussaint Charbonnier pour surveiller les travaux de réfection des bâtiments et les futures installations d'enfermement de la famille royale. Le rez-de-chaussée étant devenu la salle du conseil, il emménagea ensuite dans une chambre au-dessus des écuries et le 11 mars 1793, il prêtait serment pour remplir la fonction de membre du conseil général. Infatigable, il surveillait, perquisitionnait, dénonçait, allant et venant à sa guise, si bien que le terme de concierge que lui attribue Voisin lui

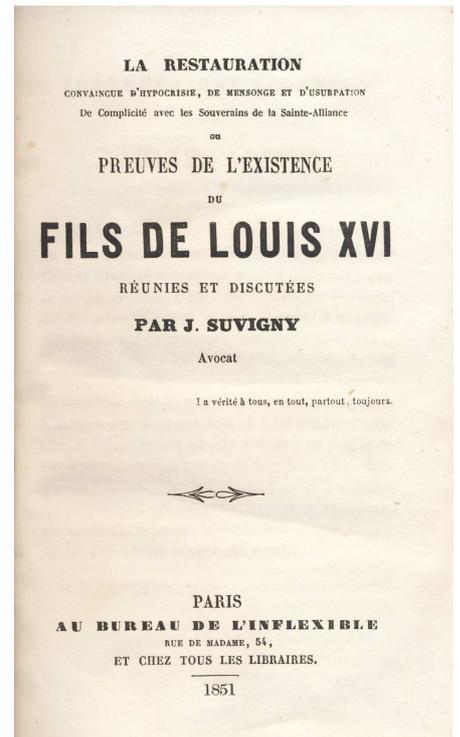
cimetière Ste Marguerite, et sans doute aussi avait-il interrogé les habitants du quartier du Temple, qui remarquèrent l'arrivée d'un étrange jouet à la porte de la prison. Laissons la parole à Suvigny, qui a interrogé les témoins survivants :

- Arnault, propriétaire à Triel, déclaration du 9 septembre 1840 :

«Faisant partie de la garde nationale de Paris, je me trouvais de garde au Temple au commencement de l'année 1794 ; au moment où pour entrer, nous défilions par le guichet qui conduit à la tour du Temple, j'ai vu un homme qui portait un cheval de carton sur son épaule et rangé de côté dans le guichet, attendant pour sortir que nous eussions passé.». (Suvigny, *La Restauration convaincue d'hypocrisie, ...*, p.20, pièce 2).

- Certificat de madame Rousseau, veuve Ladrée (extraits) :

... « Qu'en 1793 et 1794, étant mariée à M. Ladrée et habitant rue du Temple n° 126, en face même du Temple,



convenait parfaitement !

Certains auteurs ont nié que Voisin ait pu regarder par le trou de la serrure, deux portes se succédant pour fermer les couloirs menant aux antichambres à chaque étage. C'est oublier qu'avant août 1793, il y avait un corps de garde au 1^{er} étage de la grosse Tour, et que jusqu'au départ de la Reine pour la Conciergerie en juillet de la même année, des factionnaires se relayaient dans l'antichambre de l'étage des femmes. Si Voisin était dans l'antichambre, il pouvait aisément épier ce qui se passait dans la chambre de la Reine.

Il restait une singulière difficulté pour introduire un substitué début 1793 dans ce fameux cheval de carton : c'est qu'à cette époque, le dauphin était encore avec sa mère, sa tante et sa sœur, et il est tout à fait invraisemblable que Marie Antoinette ait accepté d'échanger son fils avec un enfant quelconque et de le laisser partir avec des inconnus. C'est bien pour cela que les auteurs préconisant une évasion par le moyen du cheval amputent le témoignage Voisin de la date d'avril 1793 et lui attribuent la date de 1794. Voisin parle d'un petit cheval ? Qu'à cela ne tienne, pour contenir un enfant de huit ans, il aura dorénavant la taille de quatre pieds et demi, soit environ 1 m 20, et quatre hommes deviendront nécessaires pour transporter ce véritable monument, selon le témoignage de Mme veuve Ladrée, contrairement au porteur solitaire vu par le citoyen Arnault. Il y avait bien là de quoi révolutionner tout le quartier du Temple, et soupçonner le plus noir des complots anti-révolutionnaires !

Hélas, tout s'effondra grâce à la perspicacité de Decazes qui demanda un nouvel interrogatoire du sieur Voisin ; mais ni Mme Marina Grey, ni les tenants de l'évasion dans un cheval ne tinrent compte de ce tournant de l'histoire du cheval. Le 8 décembre 1817, le préfet de l'Oise, le comte de Germiny en personne, remplaçant son conseiller de Préfecture trop crédule, interrogeait à nouveau le capitaine Voisin :

« Je lui ai demandé s'il était bien sûr que le cheval dont il avait parlé dans sa révélation eût servi à faire sortir le Dauphin du Temple.

- Il m'a répondu que loin d'en être certain, il n'avait pas la certitude d'en avoir vu sortir un enfant en regardant par le trou de la serrure; que ce n'était que quelques minutes après la porte fermée qu'il avait regardé, qu'il ne connaissait pas assez le Dauphin pour affirmer que ce n'était pas celui que Coulombeau avait mis sur le cheval pour l'amuser et en avait descendu, que dans tous les cas, il avait vu sortir le cheval mais sans avoir la certitude qu'il contint rien à la sortie ...

- Je lui ai demandé pourquoi, dans ses réponses, il n'y avait pas parité [similitude] absolue, pourquoi, en me parlant, il annonçait [montrait] bien plus d'incertitude sur la vue de l'enfant au sortir du cheval.

*- Il m'a répondu que les observations que je lui faisais sur le temps qu'il avait mis à regarder, sur l'âge du Dauphin qu'il dit avoir alors 8 ans, sur la difficulté de renfermer un enfant de cet âge dans un cheval à bateau [à bascule] car c'est ainsi qu'il a toujours dit qu'était ce cheval, dans un cheval haut de trois pieds [un peu moins d'un mètre], - c'est la taille qu'il lui suppose y compris les jambes -, ayant au plus un pied de rotondité (environ 33 cm), **le mettait dans le cas de douter, non de ce qu'il avait vu, mais de ce qu'il avait cru voir, ayant pu supposer que l'enfant qu'il voyait descendre de dessus avait été tiré de dedans** ».*

En un mot, Voisin, ayant vu un enfant descendre du cheval, a supposé qu'il en sortait, ce qui était faire preuve de beaucoup d'imagination. En fait, le Dauphin n'avait que modérément apprécié d'être mis sur cette monture et Coulombeau l'en avait descendu assez rapidement. Il reste qu'il semble bien que la selle du cheval se soulevait et que le secrétaire-greffier avait paniqué à l'idée d'avoir été vu par Voisin en train d'explorer l'intérieur du cheval.

Que pouvait donc contenir ce fameux jouet à bascule ? On peut tout supposer : peut-être des correspondances destinées aux prisonnières ? La présence de Simon le dénonciateur et à l'époque grand ami d'Hébert, doit faire abandonner cette hypothèse. Comme le fait remarquer Marina Grey, Coulombeau, ami de Simon, était également l'ami et le complice de Hébert, ce qui lui valut d'être emprisonné en mai 1794 sous l'inculpation d'hébertisme. Le cheval aurait-il servi de transport de fonds à destination du père Duchesne ? On connaît l'avidité du personnage, l'argent qu'il exigeait pour libérer la reine et la famille royale, ses connivences avec des banquiers et des monarchistes comme Armide de Rochechouart. On pouvait aisément dissimuler de l'argent dans la Tour; c'est encore la meilleure explication de l'entreprise risquée de Coulombeau et de la panique qui l'a saisi devant la présence d'un témoin. On continua à ignorer la rétractation de Voisin (pourtant publiée avec tout le dossier en 1940 dans la Légimité), et le cheval de carton resta dans l'imaginaire qui entoure la prison du Temple le symbole de l'évasion romantique, adopté par nombre de prétendants, mais concurrencé par la malle à double fond, l'orgue de Barbarie ou la voiture du blanchisseur.

Notes de Madame Védrine

26 ventôse an II - 16 mars 1794 (jour des pissenlits dans le calendrier révolutionnaire)

Trois jours après l'arrestation d'Hébert, Couthon intervient à la Convention :

« Les preuves de la conspiration s'accroissent; l'on aurait tenté de faire parvenir au Temple une lettre et 50 louis d'or aux enfants Capet, le but étant de faciliter l'évasion du fils de Capet. » (A.N.C292/247).

Cité par Pierre Gaxotte dans « *L'Histoire des Français* ».

Robespierre ne fit partie du Comité de Salut Public que le 27 juillet 1793, quinze jours après la séparation de Marie Antoinette et du Dauphin. Ce ne serait donc pas lui qui l'aurait ordonnée.

3. LE COMTE D'ESPINCHAL ET LES SOUVENIRS DES DAUPHINS DE FRANCE

par Jean Pierre Gautier

1) Biographie du comte d'Espinchal

C'est sous le règne de Louis XV, en 1748 que naquit Joseph-Thomas d'Espinchal au château de Biesle en Auvergne. En 1762, il est nommé page du Roi en sa Petite Écurie, puis page du Dauphin décédé en 1768 et après page du dauphin, futur Louis XVI. Il devint ensuite Capitaine au Régiment de dragons de la Reine où il servit dans diverses garnisons pendant une douzaine d'années. A la mort de son père en 1780, héritier d'une grande fortune, il va délaiss

le service qu'il trouve fastidieux en temps de paix, s'arrêtant au grade de colonel et il va passer désormais le plus clair de son temps à Paris. Dans ses souvenirs, madame Vigée-Lebrun a écrit de lui :

« *Le comte d'Espinchal était toujours informé le premier d'un mariage, d'une intrigue amoureuse, d'une mort, de la réception ou du refus d'une pièce de théâtre etc ... il était plus au fait de mille choses que ne l'était le lieutenant de police* ».

De plus, il était très méthodique et rédigeait des listes et des notices biographiques dans des carnets qui après avoir été volées puis retrouvés dans le Rhin ont abouti grâce à son fils Hippolyte, grand soldat de l'Empire qui lui aussi a rédigé des mémoires, à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. Lors de la trop fameuse catastrophe, il va émigrer et nous donnera de Coblenz des témoignages dignes d'intérêt. C'est seulement en 1912 grâce à Ernest d'Hauterive que ses souvenirs seront publiés chez Perrin (Déjà!) malheureusement pas in extenso, suivant en cela le Commandant de Champflour qui avait publié en 1899 un ouvrage sur la coalition d'Auvergne, corps d'Émigrés ou M d'Espinchal avait servi. Nous voyons aussi dans ces souvenirs un intérêt particulier, car à travers eux nous avons une relation des principaux événements de la révolution remis à leur vraie place d'après le témoignage de M d'Aubier qui lui était aux premières loges.

Après les malheureuses campagnes de l'Émigration dont les troupes mal employées à dessein par les étrangers qui ne souhaitaient pas le rétablissement de la France, et manquant souvent du nerf de la guerre, ayant tout perdu fors l'Honneur, M d'Espinchal demeura quelques années en Allemagne et ne revint en France qu'en 1801 où il finit par obtenir sa radiation de la liste des Émigrés; on notera aussi que la population de Massiac avait réclamé son retour par une pétition du 14 novembre 1801. Ce fait important montre à quel point et contrairement à ce qui nous a été maintes fois seriné, les braves gens ne détestaient pas leurs Nobles, bien au contraire. Du reste dès 1812, il devint maire de Massiac.

L'aîné de ses trois fils, Henri avait servi aux Hussards de Choiseul (régiment d'Émigrés), puis rentra en France en 1798, devint officier des Gendarmes d'Ordonnance, puis Capitaine de chasseurs à cheval. Le deuxième, Alexis, servit à l'Armée de Condé puis eut le tort de rentrer en France où il fut fusillé comme Émigré en 1799 à Lyon. Le troisième, Hippolyte, servit aussi sous l'Empire et rédigea des mémoires militaires fort intéressants et d'authenticité indiscutable suivant J .Tulard. Au retour providentiel du Roi, en 1814, il fut réintégré dans son grade de Maréchal de Camp mais il ne participa plus au service actif et consacra son temps à la rédaction de ses souvenirs. Il mourut à Massiac le 26 janvier 1823.

« *Après toutes ces épreuves M d'Espinchal, nous dit M Ernest d'Hauterive, demanda à l'étude de le consoler tant bien que mal de la disparition des splendeurs du passé* ». Ces splendeurs nous ne les avons pas connues mais nous ne sommes pas consolés pour autant.

2) Le comte d'Espinchal et les souvenirs des Dauphins de France

On n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers mais en tout cas les Émigrés qui sont partis de France pour gagner Coblenz, Worms ou Mannheim emportaient avec eux non point les caisses comme cela s'est fait beaucoup plus tard, mais une véritable réplique de l'ancienne société d'Ancien Régime, avec ce que leurs ennemis ont appelé depuis leurs préjugés mais qui constituaient en réalité les seules vraies valeurs que le temps a consacré et dont la disparition va de pair avec la disparition de la France.

Dans la foulée de Michelet qui écrivait si bien et qui pensait si mal, une multitude d'écrivains, voire d'historiens auto proclamés on non, se sont évertués depuis le temps de la trop fameuse catastrophe, à magnifier ce qui ne méritait guère de l'être et à abaisser systématiquement et par tous les moyens le véritable passé de la France qu'on ne saurait séparer des souverains auxquels nous la devons. Dans cette perspective d'effacement réductrice autant que mensongère, il est bien évident que les tenants du régime républicain n'allaient pas dresser des couronnes aux fidèles serviteurs de nos Rois. C'est pour cette raison que les ouvrages concernant les Émigrés sont si rares¹, car ce sont là depuis longtemps et encore de nos jours des travaux peu susceptibles de fournir une riche prébende à leurs courageux auteurs. Par bonheur, dans la première moitié du XX^{ème} siècle surtout, des éditeurs dynamiques n'ont pas craint de publier des mémoires ou des récits d'Émigrés qui replacent les événements dans un tout autre registre que celui des comices agricoles, endroits privilégiés comme l'on sait pour se référer à des louanges ridicules, surtout quand ils se tiennent à proximité du café du commerce.

Nous avons la chance de disposer d'un exemplaire du journal d'Émigration de Monsieur le comte d'Espinchal (1748-1823), gentilhomme d'Auvergne et fidèle observateur d'une société qu'il connaissait fort bien avant les terribles événements qui ont ébranlé la civilisation et qui, de ce fait, était très bien placé pour juger équitablement des avatars de ceux qui en étaient affectés. L'intérêt de cet ouvrage est de ressusciter par de petites touches des portraits fort bien campés de personnages bien oubliés aujourd'hui ce qui n'enlève rien à leurs mérites.

Chateaubriand a écrit au sujet des Émigrés une des plus belles pages des Mémoires d'Outre-tombe. Monsieur d'Espinchal, plus modestement et sans doute plus sûrement, et plus complètement, nous a laissé un « *Autant en emporte le vent* » à la française. L'un comme l'autre n'ont ni manqué le rendez-vous avec l'honneur, ni le glorieux témoignage des vertus de leurs compagnons d'armes.

3) Les Émigrés et les Dauphins de France

En réalité, sauf à déplorer le décès du Premier Dauphin, Louis Joseph François Xavier de France, les Émigrés étaient beaucoup plus préoccupés par le rétablissement des pouvoirs du bon Roi Louis XVI que par des problèmes de succession qui ne se posaient pas encore en 1789. Quitte à contrarier M Blanrue qui n'affectionne guère les auteurs qui font pleurer Margot, nous n'hésiterons pas à préciser que l'existence de cet enfant fut une longue peine. Cet enfant, né en 1781 et décédé en juillet 1789, et dont l'intelligence était riche de promesses, a souffert de plus en plus dans sa courte vie et à partir de 1784 d'une tuberculose s'aggravant ensuite pour le conduire au trépas. Longue peine aussi pour ses augustes parents à l'aube de la trop fameuse catastrophe qu'ils allaient devoir affronter avec les deux jeunes enfants qui

¹ Grâce à Internet de nombreuses familles peuvent trouver ou faire partager les glorieuses traces de la participation de certains de leurs ancêtres à l'Émigration

leur restaient : Louis Charles devenu le Dauphin et Madame Royale.

Monsieur d'Espinchal fait mention du premier Dauphin en citant parmi les derniers serviteurs du Roi, restés pour le défendre aux Tuileries le 10 août le chevalier d'Allonville, Maréchal de camp, Sous Gouverneur du Premier Dauphin qui fut tué sur la terrasse en allant rejoindre le Roi à l'assemblée. La défense du Roi c'était une tradition familiale dans la famille d'Allonville., comme dans la plupart des familles de la Noblesse.

4) Souvenirs émouvants autour du futur Louis XVII d'après le journal d'Émigration du comte d'Espinchal

Le retour de Varennes :

Nous avons voulu retenir deux aspects sur lesquels M d'Espinchal a voulu insister : la promiscuité, chose difficile à supporter pour la Famille Royale et l'ingratitude de Latour-Maubourg :

« Barnave tenait entre ses jambes le Dauphin. Un autre tenait Madame Royale. Mais ce qui a du le plus affecter le Roi, c'est de voir devant ses yeux un gentilhomme ; Latour-Maubourg lui devant les premiers soins de son éducation dans sa jeunesse, tenant depuis de ses bontés le commandement d'un régiment, ayant obtenu des grâces pour ses frères, n'ayant aucune raison de haine ou de ressentiment, mais au contraire beaucoup de motifs de reconnaissance? Qu'il a dû être pénible à Sa Majesté de le voir au nombre de ses bourreaux, insultant à sa captivité¹. »

La nuit du 10 août :

« Pendant toute la nuit, tout le monde fut sur pied au château à l'exception du Dauphin et de Madame que la Reine fit venir auprès d'elle à cinq heures² ».

Plus tard, le Roi accompagné par la Reine et ses enfants, avec Madame de Lamballe et quelques dames attachées à la Reine va visiter les postes de garde du château. Il fait remarquer à cette occasion qu'il y eut quelques cris de « Vive le Roi ! » mais les canonnières vendus aux factieux et le bataillon de la Croix Rouge ne cessèrent de crier : « Vive la Nation ! ».

On notera en passant que cet enthousiasme révolutionnaire spontané trouve son origine véritable, non pas dans l'idéologie mais aussi, mais surtout, dans la prévarication. En effet, pour Monsieur d'Espinchal comme pour beaucoup d'autres, la terrible agression du 10 août a été fomentée par la mouvance et avec les deniers de Philippe-Égalité :

« Les quatre dignes conseillers du duc d'Orléans, Laclos, Sillery, Siéyès et Condorcet, étaient les chefs et directeurs de cette horrible conspiration ».

Trajet du château à l'Assemblée ;

« Le trajet du château jusqu'à la terrasse des Feuillants se fit sans obstacle ; le Roi et son cortège étaient protégés par des détachements de grenadiers Suisses et nationaux ; mais la foule était devenue si considérable au bas de l'escalier de la terrasse, qu'on fut arrêté pendant un quart d'heure pendant lequel la populace séditieuse criait :

« Nous ne voulons plus de tyrans .La mort, la mort ! ».

Le Roi et la famille Royale furent accablés des plus horribles injures et des plus atroces imprécations. Le Dauphin fut arraché des mains de la Reine par un des plus affreux brigands nommé Rochet, porteur d'une figure effrayante et connu pour un des chefs des insurrections précédentes. Il déposa le Dauphin dans l'Assemblée, où le Roi fut reçu sur la demande du département mais à condition de laisser son escorte au dehors ».

Le prestige d'un enfant:

Au cours de l'histoire un certain nombre de personnages ont été revêtus d'une aura particulière, qu'il est difficile malheureusement de retrouver chez nos contemporains politiques ou autres. Si l'on en croit M d'Espinchal, le Dauphin, malgré son jeune âge en bénéficiait déjà.

Mais l'Assemblée n'est pas composée de benêts de village, mais d'individus ayant en général un niveau de connaissances assez élevé, ce qui ne les empêche pas, au reste, de s'égarer dans les sentiers néfastes de la subversion. Et pourtant l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de l'enfant royal est si important que les meneurs suivant M d'Espinchal *« eurent de la peine à le réprimer »*.

« Pendant que le Roi était à côté de Guadet et que la famille Royale était devant la barre sur les chaises affectées aux ministres et aux administrateurs, on agita si M le Dauphin irait près du Roi ou demeurerait près de la Reine. Il fut porté au Roi. Monsieur Aubier assure qu'à l'instant où il traversait la salle, quoique les tribunes fussent garnies d'affidés républicains, il se manifesta un intérêt si prononcé en faveur de cet enfant que les meneurs eurent de la peine à le réprimer³ ».

Mais le climat est particulièrement mauvais .En effet quand le soir la famille royale regagne la terrasse des Feuillants, on entend encore la foule hostile qui gronde au loin :

« Enfin, vers minuit, la famille royale traversa le jardin pour se rendre aux Feuillants, sans garde mais accompagnée des plus fidèles serviteurs du Roi. Monsieur le Dauphin, dont la Reine tenait la main, entendant les hurlements de la populace qui entourait la salle eut des frémissements de frayeur. La Reine lui dit quelques mots qui



¹ Espinchal - Page 240

² d° Page 380

³ Espinchal -Page 385

le calmèrent ».

La Famille Royale va s'installer dans quatre cellules communiquant où le Dauphin aura enfin droit à un lit, alors que Madame Royale devra se contenter d'un matelas doublé. Monsieur d'Espinchal nous a précisé les noms des fidèles serviteurs, dont les noms ne sont pas inscrits sur l'Arc de Triomphe, mais méritent de l'être dans le cœur des honnêtes gens, nostalgiques de la meilleure des causes. Comment ne pas citer, entre autres, Madame la Princesse de Lamballe dont on sait l'abominable trépas et Monsieur d'Hervilly, mort au champ d'honneur à Quiberon. M d'Espinchal n'a pas non plus oublié Madame de Tourzel dont il a dressé un portrait élogieux et bien mérité :

« Madame de Tourzel dut le choix de Leurs Majestés à son excellente réputation, à ses vertus et à une conduite constamment pure et irréprochable. Elle a bien justifié depuis la confiance de la Reine par ses soins pour les précieux dépôts dont elle était chargée et par son dévouement dans toutes les circonstances orageuses où elle s'est trouvée. Elle accompagna la Famille Royale le 21 juin 1791, et participa aux outrages sans nombre qui suivirent la funeste et malheureuse arrestation du Roi à Varennes. Elle a partagé pendant toute la révolution, les malheurs et les prisons de l'infortunée famille de nos maîtres ».

Démarche héroïque du Dauphin pour sauver son père :

Pendant la scène déchirante de la séparation du Roi et de sa Famille, le 20 janvier 1793¹, le Dauphin va tenter une ultime et émouvante tentative pour sauver son père :

« On assure que pendant cette scène déchirante, le Dauphin s'étant échappé, ne fut reconnu que dans les cours, près de la porte du Temple. Il supplie en pleurant qu'on le laisse passer. Un des gardes lui demande où il veut aller : Je veux aller dit-il, je veux aller supplier le peuple de ne pas faire mourir Papa ! Mon Dieu, ne m'empêchez pas de lui parler. Et il faisait, dit-on, tous ses efforts pour vaincre les obstacles qui s'opposaient à son passage ».

Conclusion :

Ces textes n'ont pas la valeur de première main de Madame de Tourzel par exemple, mais ils témoignent de la mentalité des Émigrés par rapport aux sinistres événements de la trop fameuse catastrophe dont beaucoup de ses thuriféraires n'étaient pas là non plus pour en témoigner.

Au reste M d'Espinchal était particulièrement bien informé compte tenu de son rang et des relations qu'il avait avec son milieu. Le portrait qu'il dresse du Dauphin ne dépare pas la glorieuse famille des Bourbons dont il a partagé une qualité qui manque à la France depuis un certain temps : la grandeur.

4. BARRAS : ÉCRITS AUTOGRAPHES SUR SA VISITE AU TEMPLE

par Laure de La Chapelle

Nous possédons, de la main même de Barras, deux récits de sa visite au Temple à six heures du matin, le 10 thermidor, tous deux écrits sur les feuillets d'un registre administratif. Barras venait d'être nommé général, sa première mission est de s'assurer de l'existence des prisonniers royaux.

1) Barras. Visite au Temple. 1ère version :

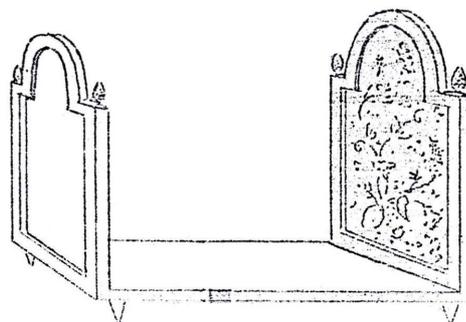
Le premier texte porte encore l'empreinte du bruit et de la fureur révolutionnaires, il est sobre et sans grands détails sur les prisonniers :

« ...Cet avis me parvint au moment où j'étais à cheval au bas du grand escalier du palais de justice. Je fis appeler Fouquier-Tinville, il hésitait de descendre ; mon aide de camp lui dit je vais l'y faire conduire par quatre grenadiers ; il se décida. Peut-être craignait-il la grande affluence de peuple qui montait l'escalier. Je lui dis que je venais d'apprendre que des charretées conduisaient à l'échafaud des condamnés, que je lui défendais des exécutions à mort. Il me répondit : « C'est par ordre exprès des comités de salut public et de sûreté générale, et je ne dois obéir qu'à leurs ordres ». « Vous me répondez de celui que je vous donne ... (2 lignes barrées ou illisibles) c'est la seule autorité qui commande dans Paris ». Fouquier alors m'assura qu'il allait suspendre jugements et exécutions et en rendre compte aux comités.

Je quittai le palais pour me rendre au Temple, je montai dans la chambre qu'occupait le jeune prince, il était couché dans une espèce de berceau au milieu de l'appartement, quoiqu'il y eût un lit. Il était assoupi ; je le fis réveiller ; il parut surpris de me voir entouré de gendarmes ; je le rassurai en lui disant que ma visite avait pour but de connaître de sa santé comme de ses besoins. Il me répondit : « J'ai toujours envie de dormir, j'ai mal aux genoux, et je suis mieux dans ce berceau que dans mon lit » J'examinai ses genoux, ils étaient très enflés, ainsi que les chevilles. Je montai alors dans la chambre de la princesse, elle était debout et parée, parce qu'elle avait entendu beaucoup de bruit pendant la nuit ; je lui demandai aussi si elle avait des besoins ou quelque plainte à me porter, elle me répondit que non. Au sortir de là, je grondai les commissaires de cette prison de la mauvaise tenue et de la malpropreté de la chambre du prince et je donnai des ordres en conséquence.

Rendu au comité de salut public, je leur parlai de ma visite au Temple, des [complices (?) que j'avais appris], de la négligence, même de la mauvaise tenue des appartements qu'occupaient le prince et la princesse, de la maladie grave dont était atteint le premier, qu'il était urgent d'envoyer des médecins et de redoubler de soins dans l'état de faiblesse où il se trouvait, que j'en rendrais compte à la Convention.

« Garde toi bien, me répondit-on, nous allons nous en occuper et donner des ordres pour que les prisonniers



Lit du Dauphin.

¹ Espinchal .Pages 520, 521

soient bien traités et soignés ». Je m'assurai que ces ordres fussent donnés et exécutés, mais le jeune prince était travaillé par une maladie humorale qui avait déjà fait des progrès, de sorte que malgré tous les soins qu'on lui porta, il succomba. ».

Plusieurs remarques à faire sur ce texte :

Barras est entouré de gendarmes, non de commissaires, la description de l'enfant du Temple est sommaire, la réponse de Madame Royale se réduit à une onomatopée, les chambres des deux prisonniers ont l'air mal tenues, et les commissaires ne sont mentionnés qu'à la fin de son inspection. Par la suite, il reçoit une mise en garde du Comité de Salut Public de ne pas avoir à se mêler des ordres à donner.

Le second texte présente toutes les caractéristiques d'une correction du premier :

2) **Barras. Visite au Temple. 2ème version :**

« Le Comité de salut public me fit prévenir qu'on annonçait l'évasion des prisonniers qui étaient sous ma responsabilité. Je fus au Temple; je trouvai le jeune prince dans un lit à berceau, au milieu de sa chambre. Il était assoupi. Il s'éveilla avec peine. Il était revêtu d'un pantalon et d'une veste de drap gris. Je lui demandai comment il se trouvait et pourquoi il ne couchait pas dans le grand lit. Il me répondit : « Mes genoux sont enflés et me font souffrir par intervalles lorsque je suis debout, le petit berceau me convient mieux ».

J'examinai ses genoux, ils étaient très enflés ainsi que les chevilles et peu les mains. Son visage était bouffi, pâle. Après lui avoir demandé s'il avait ce qui lui était nécessaire, et l'avoir engagé à promener, j'en donnai l'ordre aux commissaires et les grondai sur la mauvaise tenue de la chambre. De là, je montai chez Madame, elle était habillée de bonne heure et debout. Sa chambre était propre.

« Le bruit de la nuit vous a sans doute éveillée, lui dis-je ; auriez-vous quelques réclamations à me faire et vous donne-t-on ce qui vous est nécessaire ». Madame me répondit qu'oui, qu'elle avait entendu le bruit de la nuit, qu'elle me remerciait et me pria de faire prendre soin de son frère. Je l'assurai que je m'en étais déjà occupé.

Je me rendis au Comité de Salut Public ; l'ordre n'a point été troublé au Temple mais le prince est dangereusement malade, j'ai ordonné qu'on le fit promener et fait appeler M. Dussaud (Desault). Il est urgent que vous lui adjoigniez d'autres médecins, qu'on examine son état et qu'on lui porte tous les secours que réclamait son état. Le Comité donna des ordres en conséquence ».

Dans ce texte, il n'est plus fait mention de gendarmes dont la présence terrifie l'enfant. Normal, si un mois avant, les gardes nationaux l'avaient accueilli à coups de crosse (dessin de la collection Bancel) ... A leur place, on voit réapparaître les commissaires. Cependant, le prisonnier s'exprime mieux, plus de détails sont donnés sur son apparence (notez qu'il dort tout habillé), la princesse reçoit son titre exact de Madame, sa chambre devient propre, et elle fait un petit discours pour remercier Barras et demander des soins pour son frère (dont elle ne pouvait savoir, à cette date, qu'il était malade). Au Comité de Salut Public, les rôles sont renversés, c'est Barras qui donne des ordres, choisit un médecin, le Comité se bornant à exécuter !

Tous ces remaniements n'étaient sans doute pas suffisants pour donner une version acceptable par l'histoire officielle, et le texte des Mémoires publiés par Georges Duruy en 1895 s'autorise de véritables tripatouillages. Jugez-en plutôt :

Ce n'est plus le Comité qui prévient Barras qu'on annonce l'évasion (sans préciser l'auteur de la rumeur), mais ce sont « les comités qui répandaient le bruit que les infortunés enfants de Louis XVI s'étaient évadés ».

L'enfant n'a plus peur des gendarmes qui entouraient Barras, mais des commissaires :

« il me regardait et les regardait alternativement : moi, pour se mettre sous ma protection, eux, pour prévenir le ressentiment qu'ils auraient pu avoir de ses reproches s'il m'en avait présenté contre ses oppresseurs, aussitôt que je ne serais plus là pour le défendre ».

Sorti de chez Madame, Barras continue : « J'ordonnai que les deux enfants de France pussent se promener chaque jour dans les cours de leur prison ... En accordant aux deux prisonniers la promenade du soir et du matin, je voulus qu'on adjoignît au gardien chargé de soigner le fils de Louis XVI deux femmes qui préviendraient ses besoins et veilleraient à la salubrité de son local ».

Et naturellement : « J'appris depuis par un commissaire du Temple, que mes ordres n'avaient pas été exécutés ». C'est d'autant moins étonnant qu'ils n'ont jamais dû être donnés ... Sous le Directoire, Lombard de Langres, membre de la Cour de Cassation et ami de Barras, fit quelques révélations supplémentaires sur la visite au Temple du 10 thermidor, glanées auprès du tout-puissant Directeur (son récit fut publié en 1819) :

Ce sont à présent « les jacobins, qui essayant de faire diversion, répandirent le bruit que le fils de Louis XVI venait d'être enlevé par les royalistes » ... qui, hélas, comme on le sait, ne réussirent jamais une seule tentative de libération de la famille royale. Faux bruit, donc, pour disculper les purs républicains de cette affaire d'enlèvement ... Mais, assez imprudemment, Lombard de Langres, moins attentif que Barras aux conséquences d'un récit plus détaillé, nous révèle que :

« Ce qui frappa le plus le général, ce fut une petite couchette en forme de berceau, qui était au milieu de la chambre. Dans cette couchette il n'y avait qu'un matelas sans drap, sur lequel le fils de Louis XVI était pelotonné, ce berceau étant trop petit pour qu'il pût s'y étendre de tout son long ... Sur la question que lui fit le général s'il était malade et où était son mal, l'enfant, **au lieu de parler**, se contenta d'indiquer sa tête et ses genoux. Barras l'engagea à se lever, il ne bougea point ; alors il dit à l'officier municipal et au garçon de service de soulever l'enfant avec précaution, et de le mettre à terre pour qu'il le vît marcher.[...] L'enfant ne fut pas plus tôt sur ses pieds qu'il voulut s'étayer de son berceau où il se jeta la tête la première. Barras ordonna de nouveau qu'on tentât de le placer sur ses jambes en le soutenant sous les bras ; mais au premier pas, il parut éprouver des douleurs si vives qu'à l'instant on le fit asseoir. Il avait pour vêtement un gilet et un pantalon de drap gris, le pantalon était étroit et semblait le gêner. Barras, pour voir le mal, fit couper de bas en haut des deux côtés, le pantalon jusqu'au dessus des genoux, qu'il trouva prodigieusement gonflés et d'une couleur livide ».

Ce lit trop court, cet enfant qui ne parle pas, ces habits trop étroits conduisent à se poser des questions sur l'identité du prisonnier, que Lombard de Langres, qui ne l'avait pas vu, n'hésite pas à appeler « le fils de Louis XVI ».

Plus prudent, Barras s'était bien gardé de donner des détails aussi caractéristiques, et s'était servi du terme de « prince » plus vague, alors qu'il avait donné son titre à « Madame ».

Très surveillé sous la Restauration, le général de thermidor contrôlait ses expressions et les deux essais de rédaction de sa visite au Temple montrent une correction progressive de tous les détails jugés dangereux politiquement par l'ancien républicain.

5. DE LA VALEUR DES CHOSES DANS LE TEMPS HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE À PARIS À LA FIN DU 18^{ÈME} SIÈCLE

par Renée Lescaoux

1 livre tournois = 20 sols
1 sol = 12 deniers
1 livre = 240 deniers

En 1795, le franc remplace la livre comme unité de compte monétaire :

1 franc = 1 livre,3 deniers= 4,5 gr d'argent pur ou 290,3225 mg d'or fin.

1 Louis d'or = 10 livres tournois

Valeur moyenne de la livre par rapport à l'euro :

Les historiens ne sont pas d'accord entre eux. Les uns disent 8 euros pour une livre, d'autres disent 10 euros ou encore 15 euros. A mon avis, ces conversions très aléatoires dépendent de la nature de la marchandise que l'on cherche à évaluer.

Un historien, Jean Monange, descendant d'un notaire, évalue la livre à 2,56 euros. Ce chiffre me paraît souvent plus réaliste dans les conversions concernant la vie courante que les chiffres cités ci-dessus.

Prenons les successions :

- pour un marquis, 150 £ pour lire des messes (385 €), 20.000 \$ pour chaque enfant (51.200 €) une rente pour son épouse de 1100 \$ (2.825 €)
- pour un notaire, sans enfants, 150 \$ pour les messes, 10.000 \$ (25.600 €) pour sa nièce.
- testament d'un journalier : 10 £ pour les messes et 700 £ (1.792 €) pour sa fille
- un fermage pour une propriété agricole avec bâtiments, prés, terres et patureaux = 100 £ par an de location plus 6 livres de beurre, 6 livres de fromage et 6 chapons.

7.000 £ représentent un petit capital pour s'installer marchand. Mais s'il travaille bien, son commerce peut valoir 44.000 £ au bout de 25 ans. C'est le cas de Gersaint, marchand mercier et de tableaux.

Le mobilier d'une boutique = 75 £

Certains tableaux = 20 sols, mais il y a des tableaux beaucoup plus chers, mais 2 £ sont un prix moyen et habituel, les bordures (les cadres) sont évaluées à part (bois clair ou bois doré, les prix sont très différents).

Loyer d'une maison avec boutique, étage, grenier et cave = de 450 à 600 £ par an, payable par trimestre.

Dans d'autres quartiers, loyer entre 160 £ et 240 £, notamment dans le quartier Saint-Jaques-de-la-Boucherie.

Il faut verser d'avance 300 f pour un contrat d'apprentissage sur trois ans, logé, nourri, blanchi.

Les historiens sont d'accord pour dire que le petit peuple gagnait environ une livre par jour. Leur imprécision fait que l'on ne peut pas savoir s'il s'agit de tous les jours de l'année ou seulement des jours travaillés. Il y avait à la fin du 18^{ème} siècle environ 100 jours fériés contre 160 au Moyen Age.

En ce qui concerne la préparation du corps du 1er dauphin en 1789, la facture de 600 £ nous indique une somme relativement modeste (1536 €) car il y avait 4 apothicaires et sans doute des produits coûteux comme les baumes, le camphre, etc. Actuellement, les soins de conservation sont de 305 €, mais à cela s'ajoutent obligatoirement d'autres frais, cercueil, transport, porteur, ouverture d'un monument, marbrerie, etc. ...

Occupons-nous maintenant de Simon et de sa femme, préposés à la garde et à l'entretien du petit Louis XVII.

Leur rémunération pour « la garde auprès du fils Capet » sur la liste d'émargement de la Commune est inscrite pour 9.000 £ annuelles (soit 750 £ par mois ou 1.920 €). Ils sont logés, nourris, chauffés. Ils sont payés en assignats qui étaient dépréciés à l'époque d'environ 60 % (monnaie papier) ce qui leur laissait environ 300 £ en valeur numéraire. Il s'agit malgré tout pour Simon et sa femme d'un véritable pactole, jamais de leur vie ils n'ont eu autant de moyens.

En ce qui concerne le régime des assignats, il s'agissait à l'origine d'un titre d'emprunt émis par le Trésor en 1789 dont la valeur était « assignée » sur les biens nationaux. Beaucoup de faux assignats ont été fabriqués ; en 1791 ils sont devenus une monnaie papier et ont engendré une inflation galopante ; ils ont été supprimés en 1797.

6. COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CERCLE

par Marcel Huwaert

1) *Préambule*

- I. A la demande de la Présidente, j'ai ajouté une rubrique supplémentaire à la classification originelle. Il s'agit de réunir toutes les études relatives à la question des « deux cœurs », tranchée par Madame de La Chapelle.
- II. Pour rappel du processus d'étude des exposés.
Les exposés seront intégrés dans la classification établie pour les Cahiers.
- III. Ensuite je reprendrai les études aux quelles sont accolées les mentions « Intérêt », « A investiguer », afin de soumettre aux participants de réunions cet avis pour décision.
- IV. En finale, cette nomenclature deviendra un outil de travail ultérieur.

Monsieur Desjeux aura l'obligeance de transmettre à tel ou tel membre un exposé pour consultation ; s'il s'avère utile de poursuivre des recherches. Merci d'avance à notre Secrétaire Général.

2) Tout ce qui à trait à Louis XVII

1. Exposé du Docteur Sarrazin, orthodontiste (26/04/1997)

Résumé : Exhumations de 1846 et 1894.

Pas de corrélation entre l'âge civil et l'âge osseux de l'enfant du Temple.

Avis : Intérêt

2. Texte de Laroquejacquelin aux Archives de Vienne (06/02/1999, Laure de La Chapelle)

Résumé : Complicité entre la Duchesse d'Angoulême et un de ses gardiens du Temple (Gomin)

Avis : Intérêt

3. Madame Royale et son Mystère (16/02/2000, René Huvet)

Avis : Intérêt

4. Impossibilité de substituer Madame Royale (16/02/2002, Michelle Védrine)

Résumé : Pourquoi une substitution s'avérait impossible.

Avis : Met fin à la polémique.

5. La Duchesse d'Angoulême et l'affaire Lavergne (16/03/2002, Philippe Delorme [le vrai])

Résumé : Polémique sur un écrit de Madame de Soucy possédé par le Docteur Lavergne.

Avis : Ne pas investiguer

6. Madame Royale dépositaire des reliques de ses parents (16/03/2000, Laure de La Chapelle)

Résumé : Mémoire de Pelletan à la Duchesse d'Angoulême.

Avis : Intérêt, Ne pas investiguer

7. Marie Philippine (Ernestine) Lambriquet (2002)

Résumé : Ses rapports avec Marie-Antoinette.

Avis : A rattacher à l'étude « Lambriquet »

8. Les filles Lambriquet n'ont pu être la Duchesse d'Angoulême (16/11/2002, Christian Crépin)

Résumé : Énigme résolue.

Avis : A ajouter aux études sur Madame Royale.

9. Chambre noire ou chambre jaune (16/11/2002, Jean-Pierre Gautier)

Résumé : Commentaire sur le livre « La Chambre » de Madame Chandernagor.

Avis : Très bonne critique.

10. Les filles Lambriquet (14/12/2002, Christian Crépin)

Résumé : Voir précédentes études.

Avis : A ajouter aux études sur Madame Royale.

11. La portière de la Place Vendôme (13/03/2003, Laure de La Chapelle)

Résumé : Cousine de la mère Simon, portière de la place Vendôme qui aurait eu des nouvelles du Prince, peut-être un « faux dauphin ».

Avis : Intérêt

12. Les deux cercueil du cimetière Ste Marguerite : le scandale des fouilles (12/02/2004, Laure de La Chapelle)

Résumé : Transfert du corps de l'enfant du Temple d'une bière en bois blanc dans un cercueil de plomb.

Avis : Intérêt

13. Autour de Robespierre (évasion + substitution) (09/10/2004, Didier Duval)

Résumé : L'incorruptible précepteur du Dauphin. Entrevues entre la Princesse de Lamballe et Robespierre ; bourgades du sud parisien et abris pour les complots de Robespierre.

Avis : Intérêt

14. Avis stupéfiant d'un juriste belge sur l'acte de décès du 8 juin 1795 (12/03/2005, Marcel Huwaert)

Résumé : Ouvrage d'un PL [Pantin de Langemark – 1886] Docteur en Droits, en Sciences Politiques et Administration de Bruges (Belgique) sur les personnages ayant figuré sur la Déclaration de décès, l'acte de décès et l'acte d'inhumation.

Avis : Intérêt

15. Un après midi très animé à l'Église Ste marguerite (16/04/2005, Laure de La Chapelle)

Résumé : La Commission du Vieux Paris ne voulait pas se trouver en porte-à-faux avec la position prise en faveur de l'identification d'un cœur dit « de Louis XVII ».

Avis : Résultat des fouilles ?

Note LDLC : L'église Ste Marguerite fut joyeusement investie par le Cercle qui mit en difficulté quelques conférenciers

- 16. Le cimetière Ste marguerite (16/04/2005, Michelle Védrine)**
Résumé : Le Docteur Milcent, en 1846, confirme que la dépouille était vraisemblablement celle de l'Enfant du Temple. Elle correspond à la description d'Harmand de la Meuse en décembre 1794.
Avis : Intérêt
- 17. Les frères de Louis XVI ont-ils su où se trouvait leur neveu Louis XVII ? (16/04/2005, Laure de La Chapelle)**
Résumé : Y a-t-il eu jonction dans la vallée d'Erguel (suisse) entre le réseau du Comte de Provence et celui du Comte d'Artois ?
Avis : Relié à la famille Pelletan (les 2 cœurs).
- 18. Les fouilles de 1894 à Ste marguerite (08/10/2005, Michelle Védrine)**
Résumé : Un avocat M^e Laguerre qui croyait à la survivance est amené à contrôler l'examen de 1846.
Avis : Intérêt
- 19. Contre-expertise du procès-verbal d'autopsie de l'enfant du Temple (08/10/2005, Laure de La Chapelle)**
Résumé : Un poison lent a-t-il été la cause de la mort de d'enfant du Temple ?
Avis : Intérêt
- 20. Péripéties des éditions du Mémoire et du Journal de Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême (Claude Julie)**
Résumé : Édition du Mémoire de 1817
Avis : Intérêt
- 21. Le témoignage Dubuisson (12/03/2005, Didier Duval)**
Résumé : Révélations d'une dame Dubuisson sur Louis XVII.
Avis : Intérêt
Note LDLC : Se méfier des révélations de l'Antigallican Monitor, rédigées par un espion anglais.
- 22. Les voyages de Louis XVII (14/10/2006, Jean-Pierre Gautier)**
Résumé : Le comte de Fersen semble avoir été le réalisateur du projet d'évasion mûri depuis longtemps avec, entre autres, le marquis de Bouillé.
Avis : Intérêt
- 23. A propos d'un dessin de Louis XVII attribué à David (14/10/2006, Laure de La Chapelle)**
Résumé : Un dessin un peu effacé (08/10/1795) attribué à l'artiste révolutionnaire nous restitue le physionomie du petit Roi.
Avis : Intérêt
- 24. Plaidoyer pour M. le comte de Fersen (10/02/2007, Jean-Pierre Gautier)**
Résumé : Polémique sur le véritable rôle du comte de Fersen, suite à l'étude de Mme Poudade.
Avis : Intérêt
- 25. Portrait d'une admiratrice de Louis XVII, par Anatole France (24/03/2007, Jean-Pierre Gautier)**
Résumé : Portrait d'une fervente de Louis XVII, rencontrée dans sa jeunesse.
Avis : Intérêt
- 26. Les étrangers commissaire de Varennes (28/04/2007, Jean-Pierre Gautier)**
Résumé : Barnave, Pétion, Latour-Maubourg en 1830. Maison, Barrot Shönen.
Avis : Intérêt
- 27. Ce qui peut être intéressant dans l'étude critique de Louis XVII de Jean de Lathuy (02/06/2007, Marcel Huwaert)**
Résumé : Tout ce qui a trait à l'existence du Dauphin.
Avis : Intérêt
- 28. Le complot (02/06/2007, Michelle Védrine)**
Résumé : Hébert a-t-il monté un complot pour s'emparer de Louis XVII ?
Avis : Intérêt
- 29. Marie-Antoinette ; un aspect bien oublié de sa personne (02/06/2007, Thérèse Poudade)**
Résumé : Souvenirs de Madame de Ménéville .
Avis : Intérêt
- 30. Madame Royale et la Duchesse d'Angoulême (01/04/2006 Jean-Pierre Gautier)**
Résumé : La conformité entre les deux tend à prouver l'unicité de personne entre Madame Royale et la duchesse d'Angoulême.
Avis : Solution du mystère.

31. Acte de décès rectificatif de Xavier de Roche (04/03/2006, Laure de La Chapelle)

Avis : Rectification juridique.

7. ACTUALITES DES LIVRES ET DVD

par Claude Julie

Les semaines se suivent et ne se ressemblent pas ! En effet, malgré mes recherches, la quête est maigre pour aujourd'hui :

Les Livres :

- 📖 Le Livre Noir de la Révolution Française, sous la direction de Renaud Escande (Éditions du CERF, 2008, dans la collection « *Histoire à vif* », 882 pages, format 15 x 24 ; prix: 44 euros). Nombreuses contributions d'auteurs dont Jean TU LARD, Pierre CHAUNU, E. LEROY LADURY etc Bref, une belle brochette. Textes inédits, illustrations en noir et blanc, page de couverture noire évoquant cette sombre période.
- 📖 Joseph II, par François Fejto (édition revue et corrigée de celle de 1982 passée inaperçue - livre I et livre II - Perrin, 383 pages, format 16 x 24; prix: 22 €, aucune illustration). La page de couverture présente un beau portrait en couleur de l'Empereur.

Je conserve une autre parution sur Joseph II pour la fois prochaine.

Les Expositions :

- ☛ Le Siècle de Watteau « Dessins français du XVIII^{ème} siècle du musée Cognacq-Jay » : du 28 mars au 13 juillet 2008.

Cette exposition a lieu à l'occasion de la parution du catalogue raisonné des Pastels et Dessins appartenant aux collections du musée: cinquante dessins sortis des réserves. On y découvre quelques exemples concernant les acquisitions nouvelles depuis sa réouverture en 1990. Il est en effet maintenant situé en plein cœur du Marais, à quelques pas de CARNAVALET :

Musée du XVIII^{ème} siècle de la Ville de Paris
Hotel de Donon
8, rue Elzévir,
75003 PARIS

Vous en profiterez pour revoir cette ravissante collection de miniatures, de peintures et de beaux meubles dans une très belle présentation.

PAS de DVD !! Cependant, m'étant cantonnée à l'essentiel, je reste à votre disposition pour entrer dans les détails en développant les sujets d'une façon plus étoffée ou en établissant des fiches annexes notamment pour les personnes qui m'ont écrit (j'ai d'ailleurs des sujets en réserve).

8. QUESTIONS DIVERSES

- ⊙ Quelques exemplaires du DVD de l'émission Secrets d'Histoire, intitulée « *Louis XVII, l'enfant-roi, est-il mort en prison ?* » diffusée sur France 2 le 2 décembre 2007 sont encore disponibles.

Vous pouvez le commander au prix de 10 € franco (par chèque à l'ordre du Cercle), en écrivant à : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris.

- 📌 La prochaine réunion : 17 mai 2008.

La séance est levée à 17h15

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux